



# FICHE TECHNIQUE

212607

## FLASH POWER CITRON – FRUITS EXOTIQUES

**DÉTERGENT DÉSINFECTANT  
TRAITEMENT BACTÉRICIDE et FONGICIDE  
USAGE PROFESSIONNEL**

**FLASH POWER** est une préparation à base de composés de sels d'ammonium quaternaire(chlorure de didecyl diméthylammonium), sels alcalins, émulsionnants tensioactifs non ioniques.

Eléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact des denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.

### CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: LIQUIDE
Masse volumique	: 997 G/L ± 20 G/L
Réaction chimique	: FAIBLEMENT ALCALINE, NON CAUSTIQUE
Tension superficielle à 1%	: 31,2 DYNE/CM
Ionogénéité	: CATIONIQUE
Aspect	: LIMPIDE
PH pur	: 9,9

Couleur : vert pâle	Odeur : citron	Ph : 10,75
Couleur : incolore	Odeur : exotique	Ph : 11,4

### PROPRIETES PRINCIPALES

Large spectre d'activité désinfectante :

	Norme	Germes tests
<b>Citron :</b>  <b>Efficacité bactéricide</b>	NF EN 1040	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> CIP 103 467 <i>Staphylococcus aureus</i> CIP 4,83
	NF EN 1276	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> CIP 103 467 <i>Escherichia coli</i> CIP 54 127 <i>Staphylococcus aureus</i> CIP 4,83 <i>Enterococcus hirae</i> CIP 5855
	NF EN 13697	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> CIP 103 467 <i>Escherichia coli</i> CIP 54 127 <i>Staphylococcus aureus</i> CIP 4,83 <i>Enterococcus hirae</i> CIP 5855
	NF EN 13697	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> CIP 103 467 <i>Escherichia coli</i> CIP 54 127 <i>Staphylococcus aureus</i> CIP 4,83 <i>Enterococcus hirae</i> CIP 5855
<b>Efficacité fongicide</b>	NF EN 1275	<i>Candida albicans</i> IP 4872 <i>Aspergillus niger</i> IP 1431.83 (champignon sous forme sporulée (non végétative) très difficile à détruire par les nettoyants bactéricides classiques)
	NF EN 1650	<i>Candida albicans</i> IP 4872 <i>Aspergillus niger</i> IP 1431.83 (champignon sous forme sporulée (non végétative) très difficile à détruire par les nettoyants bactéricides classiques)
	NF EN 13697	<i>Candida albicans</i> IP 4872 <i>Aspergillus niger</i> IP 1431.83 (champignon sous forme sporulée (non végétative) très difficile à détruire par les nettoyants bactéricides classiques)
<b>Efficacité Levuricide</b>	NF EN 1275	<i>Candida albicans</i> IP 4872
	NF EN 13697	<i>Candida albicans</i> IP 4872
<b>Efficacité Virucide</b>	EN 14476	(15 mn) Virus enveloppés

Indispensable pour les plans d'hygiène « HACCP » en collectivité



<b>Exotique :</b>	Norme
<b>Efficacité Bactéricide</b>	NF EN 1276
<b>Efficacité Fongicide</b>	NF EN 1275
<b>Efficacité Levuricide</b>	NF EN 1275

### MODES ET DOSES D'EMPLOI

- **Prêt à l'emploi**
- Pour application en nettoyage traitement bactéricide des surfaces et matériels : tables, réfrigérateurs, paillasse, présentoirs, gondoles, vitrines.
- Débarrasser les surfaces des résidus, déchets d'aliments et ingrédients.
- Appliquer par pulvérisation uniforme pour imprégnation des surfaces.

- Dans tous les cas laisser la solution agir au contact des supports ou surfaces à traiter pendant 5 minutes minimum, si nécessaire activer le nettoyage avec une lavette ou éponge appropriée ou par brossage .
- Terminer, pour les surfaces pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires, par un rinçage complet à l'eau potable .

## RECOMMANDATIONS

### Citron :

Préparation non soumise à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après le règlement CE n°1272/2008 (CLP) et ses adaptations (Règlement (CE) n°790/2009).

Contient

- moins de 5% de : agents de surface non ioniques
- moins de 5% de : EDTA et sels
- moins de 5% de : agents de surface cationiques
- parfums

« Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit ».

Elimination du produit et de l'emballage : pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit bien veiller à rincer ou égoutter parfaitement le bidon afin d'utiliser tout le produit et l'éventuelle eau de rinçage dans le cas de produit miscible à l'eau.

L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action est stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau des surfaces entrées en contact. La durée d'action est de plusieurs heures dans le cas où il n'y a pas rinçage de la surface. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai dans les conditions et doses d'utilisation préconisées.

Le nettoyage du matériel peut être réalisé à l'eau lorsqu'un nettoyage est imposé après contact avec le produit. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné

En cas d'application excessive aérer les locaux 5 minutes avant réutilisation, si nécessaire prévoir un rinçage des surfaces à l'eau ou à l'aide d'un détergent approprié.

Conserver hors de la portée des enfants. En cas d'ingestion accidentelle, ne pas provoquer de vomissements, boire de grandes quantités d'eau et appeler le médecin. Ne pas mélanger avec d'autres produits tels que savons et substances de caractères anioniques.

**Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.**

UFI : DJ10-P0P1-K00S-201D

## RECOMMANDATIONS

### Exotique :



H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive/...

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/... P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

Usages biocides TP 02 ET 04

CHLORURE DE DIDECYLDIMETHYLAMMONIUM Cas 7173-51-5 7,10 g/kg

Contient ALCOHOLS, C9-11, ETHOXYLATED

- 5% ou plus, mais moins de 15% de : agents de surface non ioniques
- désinfectants
- parfums

« Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit ».

Conserver hors de la portée des enfants. En cas d'ingestion accidentelle, ne pas provoquer de vomissements, boire de grandes quantités d'eau et appeler le médecin. Ne pas mélanger avec d'autres produits tels que savons et substances de caractères anioniques.

**Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.**

UFI : 8TA1-20D7-700V-A3AN

#### EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

##### Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la tracabilité.

Nota Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.